

## Eoliennes : « C'est l'omerta »

Ils sont vent debout contre les éoliennes dans le bocage de l'Anjou bleu. Leurs luttes sont fédérées par l'association départementale Vent d'Anjou, dont Thierry de Sayve est vice-président. Explications.

**P**ourquoi êtes-vous contre l'implantation d'éoliennes près de chez vous ?

**Thierry de Sayve** : « C'est une atteinte profonde à l'environnement. Quand on construit des mâts de 150 m de haut, ça dénature le paysage. Nous ne sommes pas en Beauce. Ici, c'est une région de bocage. On présente l'éolienne comme un grand succès, alors que ça ne marche que 25 % du temps. C'est une énergie aléatoire, intermittente. Nous remettons aussi en cause la Contribution au service public de l'électricité ».

**Vous pouvez expliquer...**

« C'est un prélèvement que chaque consommateur paye sur sa facture, et qui permet de subventionner les projets éoliens. Ça permet aux porteurs de projets de pouvoir arraser les propriétaires, les locataires de terrains où sont implantés les éoliennes, et les communes. C'est pour ça que tout le monde se tait quand il y a un projet. C'est l'omerta. Les riverains, eux, subissent. Mais si les promoteurs offrent des compensations de l'ordre de 50 000 euros aux communes, c'est bien qu'ils sont conscients d'un préjudice ».

**Vous êtes donc opposés aux éoliennes pour des questions esthétiques et de financement ?**

« Nous sommes également contre pour toutes les autres nuisances, comme la chute du prix de l'immobilier près d'une éolienne, à 500 m à la ronde. Il n'y a même pas d'acheteur. Nous dénonçons aussi les sons et les infrasons, les effets stroboscopiques, notamment les clignotants la nuit, qu'elles produisent quand elles sont en fonctionnement. Tout ça a été démontré par des études de médecins. Pour mener un chantier éolien, on détruit aussi des chemins et des haies, on casse des chênes parfois centenaires. En plus, on ne peut pas dire combien de temps dure une éolienne : 25 ans, tout au plus ? Qu'est-ce qui se passera au niveau de l'entretien, du démantèlement ? »

**Pourtant, l'énergie éolienne est présentée comme une alternative écologique au tout nucléaire ?**

« L'énergie éolienne ne produira jamais autant. En Allemagne, où il y a plus de recul, on double la capacité des parcs éoliens par des installations relais, comme des centrales thermiques ».



**Angrie, samedi 21 juin.** Vent d'Anjou réunit une vingtaine d'associations, notamment Les Amis du Pays de Flée (Sagrén, Michel de Vittori), Plus belle notre Verzée (Pouancéen, Thierry de Sayve), Vent des moissons (Angrie et Le Louroux, Suzanne Baslé, Vincent Mourgeot, Gérard Chevillard), Don Quichotte 49 (Annick Bluche) et à Freigné (Michel de Boumont).

qui polluent l'atmosphère avec le CO2. Nous affirmons que l'énergie éolienne est un facteur de l'accroissement de la pollution. Nous sommes contre aux plans scientifique, économique et environnemental. Si tous les projets aboutissent, d'ici dix ans il y aura ici 80 éoliennes dans un rayon de 20 km ».

**Quelles solutions proposez-vous ?**  
 « Nous ne sommes ni des pro-nucléaires, ni des anti-éoliens. On pense à ce qu'on va laisser à nos enfants. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne arrêtent l'éolien terrestre parce qu'ils ont découvert que ce n'est pas rentable. Ça coûte excessivement cher aux citoyens. Ils se concentrent sur l'éolien marin. Mais la France est la première destination touristique au monde. Les projets peuvent dénaturer nos côtes : 100 éoliennes en Baie de Somme, une vingtaine à Omaha Beach, une centaine en Baie de Saint-Brieuc... et jusqu'à 200 entre Noirmoutier et l'Île d'Yeu ! Il faut réfléchir à de vrais énergies techniques. S'offrir une maison écologique, ça coûte

20 % de plus, mais on consomme moins d'énergie ».

**Quels moyens avez-vous pour agir ?**

« C'est compliqué d'avoir connaissance d'un projet. Ça se passe de privé à privé, avant de passer en Conseil municipal. Pour un citoyen, c'est très difficile de prendre connaissance d'un dossier éolien. Les enquêtes publiques, c'est un non-événement : on y fait plus attention

aux oiseaux et aux chauve-souris qu'à l'humain. Mais comme nous sommes dans une République de droit, un projet éolien sur deux passe devant le Tribunal administratif. Nous présentons aussi des contre-projets en Préfecture, où on peut avoir un dialogue. Si on ne fait rien, on aboutit à des aberrations comme l'éolienne près de la cathédrale de Coutances, dans la Manche ».

## La lutte fédérée par Vent d'Anjou

Vent d'Anjou est rattachée à la Fédération de l'environnement durable, qui compte 1 076 associations. Vent d'Anjou en réunit une vingtaine en Maine-et-Loire. Thierry de Sayve préside Vent d'Anjou nord : les Amis du Pays de Flée lutte contre l'implantation de sept éoliennes au Rendez-vous des Chasseurs et entre La Ferrière et Saint-Sauveur-de-Flée. Plus belle notre Verzée craint l'installation d'une vingtaine d'éoliennes en

Pouancéen, dans un rayon de 10 km à Pouancé, Chazé-Henry, Armillé et Carbay ; Vent des moissons lutte à Angrie et au Louroux-Béconnais ; Don Quichotte 49 veille à contrer les éoliennes en projet depuis les années 2000 à Vern-d'Anjou et Gené ; des représentants saluent aussi les cinq nouvelles éoliennes en projet à Freigné, où l'enquête publique vient de se terminer.